



Financé par le programme
de justice pénale de l'
Union Européenne

L'élaboration d'un manuel sur les Délinquants

STEPS2 Réinstallation: Assistance pour le transfert des peines d'emprisonnement européennes vers la réinstallation

Date d'achèvement: 21/12/2015

Service national de gestion des délinquants

Table des matières

<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>3</u>
<u>CONTEXTE.....</u>	<u>4</u>
<u>DES GROUPES DE DISCUSSION, DES ENTREVUES ET DES ESSAIS</u>	<u>5</u>
<u>RECOMMANDATIONS POUR LES ÉTATS MEMBRES</u>	<u>7</u>
<u>CONCLUSION</u>	<u>7</u>
<u>COORDONNEES DE L'AUTEUR.....</u>	<u>8</u>

INTRODUCTION

Dans le cadre de la STEPS2 Projet de réinstallation financée par la Commission européenne, le Service national de gestion des délinquants a convenu de rechercher et organiser des groupes de discussion avec les délinquants de nationalité étrangère sur ce qu'ils savent sur la décision-cadre 909. Le but de cette recherche et des groupes de discussion était de développer un manuel sur la délinquance pour tous les délinquants de nationalité étrangère dans les États membres de l'EU qui permettrait non seulement de les informer sur le processus de transfert de la décision-cadre mais également d'expliquer certaines des différences et ce à quoi ils devraient se préparer au cas de leur transfert.

Un plus grand objectif du manuel était de soulager l'anxiété de transfert et informer les personnes condamnées que la décision-cadre existe et leurs droits au sein de la décision.

Le Service national de gestion des délinquants a travaillé avec de nombreux partenaires du projet pour faciliter l'élaboration du manuel comprenant EuroPris, Université de Bucarest, l'Administration nationale des prisons, Ministère de la sécurité et de la Justice, Huelva Prison, HMP Maidstone, HMP Huntercombe, HMP Wandsworth et l'Université De Montfort. Tous ces partenaires ont fournis des contacts, des essais ou des groupes de discussion à l'intérieur de leur propre pays, de sorte que le guide pourrait être développé avec une perspective européenne plutôt que sur le plan national.

Le processus d'élaboration du manuel a été comme suit:

1. La recherche dans les guides existants, des conseils pour les personnes condamnées sur tout type de transfert d'une prison à l'autre
2. Groupes de discussion avec des personnes condamnées dans deux prisons britanniques, une prison roumaine, une prison espagnole et une prison italienne
3. Projet de manuel élaboré pour examen par le conseil du projet
4. Projet de manuel révisé par deux groupes d'experts FD909 EuroPris
5. Re-projet de manuel élaboré par les NOMS
6. Re-rédigé manuel testé dans deux prisons britanniques, une prison espagnole, une prison italienne et une prison roumaine
7. Guide et fiches d'information pour chaque langue et chaque pays téléchargés sur site EuroPris

Ce rapport détaille les résultats des groupes de discussion, la justification de l'élaboration du manuel dans sa version finale et de la recherche dans les manuels pour des transferts de détenus.

CONTEXTE

En 2014, l'EuroPris FD 909 Groupe d'experts a recommandé qu'une page Feuille de renseignements de base destiné au personnel et aux détenus soit produite. Elle serait encore renforcée par un manuel sur la Délinquance plus détaillé. Par Workstream 2, les STEPS2 Projet de réinstallation avaient pour but d'équiper le personnel et les prisonniers avec plus d'information sur FD909 et la possibilité de transfert. Spécifiquement pour les délinquants cette information devait être liée à l'information que le personnel recevra également afin qu'ils puissent expliquer plus en détail si le détenu avait besoin d'éclaircissements supplémentaires. Cela a été réalisé par workstream 2.1 et workstream 2.2 travaillant étroitement ensemble pour produire les informations pour détenus (manuel sur la Délinquance) et l'information pour le personnel (trousse de formation, e-learning). Le ministère de la sécurité et de la justice des Pays-Bas, ayant élaboré la trousse de formation du personnel, ainsi que le Service national de gestion des délinquants, qui ayant développé le manuel sur la Délinquance ont fait en sorte que chacun fasse compliment de l'autre, de sorte que les détenus et le personnel aient les informations correctes.

Ils sont actuellement produits par NOMs via Workstream 2 et STEPS2 sur la réinstallation, et le besoin a été validé par le groupe d'experts sur FD EuroPris909. En 2012, les experts ont recommandé la production de documents d'information sous la forme d'un dépliant/brochure pour les prisonniers, y compris une brève description du processus de transfert, régimes de libération anticipée et l'information sommaire sur les conditions carcérales. Le groupe d'experts a également souligné que, compte tenu du fait que de nombreux prisonniers aient des niveaux de scolarité et d'alphabétisation basses et faibles, les documents qui sont trop longs, juridiquement complexes ou mal traduits seront de peu d'utilité à ceux pour lesquels ils sont conçus.

Une recherche a été menée avec l'aide des partenaires du projet STEPS2 aussi qu'avec les partenaires associés et les membres du groupe d'experts d'EuroPris, sur quels conseils ou manuels existent déjà dans les différents pays sur le processus de transfert des personnes condamnées. Les informations suivantes ont été recueillies auprès de différents États membres, ce n'est, cependant, une liste ni complète, ni exhaustive de ce qu'il existe en document d'orientation:

La Roumanie a une courte brochure qui explique la décision-cadre 909 et le processus de transfert. Elle utilise quelques illustrations qui expliquent les points les plus compliqués et fait référence à une brochure plus détaillée disponible dans la bibliothèque de la prison. Ce programme a été élaboré dans le cadre d'STEPS2 Projet de réinstallation en se fondant sur les travaux antérieurs effectués avec l'Administration nationale des prisons.

Les Pays-Bas ont établi une fiche d'information de quatre pages, rédigée du point de vue de prisonniers néerlandais à l'étranger qui pourraient être intéressés par le transfert. Cette fiche contient des informations récapitulatives sur les exigences nécessaires pour satisfaire un transfert, les arrangements de mise en liberté sous condition, et l'échelle de temps pour le transfert. Il s'agit d'un résumé succinct du processus et indique clairement comment le prisonnier peut accéder à des informations complémentaires - par téléphone, courrier électronique ou postal.

Alors que la terminologie et le langage utilisés sont complexes et l'information n'est pertinente que pour les ressortissants néerlandais, ce point de référence a été utile pour déterminer quelles informations les STEPS2manuel sur la Délinquances devraient chercher à inclure.

Le Danemark a produit une brochure "servir votre peine de prison" qui est disponible dans une variété de langues (Arabe, Tchèque, Dari, Anglais, Estonien, Farsi, Finnois, Français, Allemand, Groenlandais, Le Letton, Le Lituanien, le Mandarin, le Pachtou, Polonais, Russe, Roumain, Serbe, Somali, Espagnol, Turc, Urdu). La brochure peut être téléchargée sur internet et pourrait donc être facilement accessible aux familles (si fourni avec le lien) et le personnel de la prison peut télécharger la version pertinente pour le prisonnier.

Le document est un aperçu exhaustif qui explique clairement les droits et responsabilités et dirige les prisonniers où ils peuvent trouver davantage d'information sur des sujets spécifiques et préparer les détenus pour servir leur peine au Danemark. La structure de ce document pourrait être utilisée comme cadre permettant aux États membres d'élaborer leur propre littérature spécifique à leur pays.

<http://www.kriminalforsorgen.dk/Serving-a-prison-sentence-387.aspx><http://www.kriminalforsorgen.dk/Serving-a-prison-sentence-387.aspx>